

# **Aiglemont Flash Infos**

## **Bulletin d'Informations – N° 83 – Juillet 2023**

### **Edito du Maire**

Nous voici à l'approche de la période estivale où nombre de nos concitoyens vont profiter d'un repos dans notre commune ou sous d'autres cieux, et vous pourrez pendant ce temps prendre connaissance de ce Flash Infos qui paraît afin de vous informer de l'actualité communale.

Avec les beaux jours, il conviendra d'être économe en termes de consommation en eau. Les médias relataient régulièrement les pénuries au robinet dans nombre de communes et même si nous n'en sommes pas encore les victimes, il faut garder en mémoire le bon usage et les bons gestes afin de ne pas fragiliser nos ressources. Alors oui, les fleurs de la commune vont en pâtrir ! Alors oui, le stade de football ressemble plus à une plage qu'à un terrain herbeux ! Mais quoiqu'il en soit, l'alimentation humaine en eau reste primordiale. Merci donc d'être vigilant et de supporter des pelouses plus jaunes que vertes, et de gérer vos consommations avec raison.

Avec les mois d'été, c'est aussi le centre de loisirs, organisé par la mairie, qui fonctionnera du 10 juillet au 4 août ainsi que la dernière semaine d'août du 28 au 1<sup>er</sup> septembre, afin de proposer aux plus jeunes des activités pédagogiques et ludiques sur les thèmes de la forêt enchantée avec les sorcières et les druides. Un programme préparé avec beaucoup de soins, comme à l'accoutumé, par Doriane et son équipe qui promet des vacances agréables.

Lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu le 22 juin, la municipalité a avancé sur les projets de lotissements en évoquant les derniers achats de parcelles qui seront prochainement viabilisées et disponibles à la vente pour le début de l'année 2024.

Anticiper, tel a été et sera toujours notre maître mot. Alors que notre commune se développe et rayonne, son attractivité ne cesse de grandir et nous devons y répondre tout en maintenant le caractère de village et ses spécificités. Vous pourrez dans les pages qui suivent vous informer des actions et avancées des projets communaux.

Restant à votre écoute, je vous souhaite un bon repos estival.

**Votre Maire**

**Philippe DECOBERT**

### **Samedi 1<sup>er</sup> juillet : Le 1<sup>er</sup> forum des associations aiglemontaises**

Le Comité des Fêtes et de Loisirs d'Aiglemont a proposé à toutes les associations aiglemontaises de présenter leurs activités lors de l'après-midi du samedi 1<sup>er</sup> juillet de 14 h à 18 h sur le parking des salles de musique et d'arts martiaux (en face du pôle de santé N°1). Toutes ont répondu présentes et pourront présenter leur fonctionnement et conditions pour les rejoindre. La vie associative est une des priorités de la municipalité, qui au travers du lien social qu'elle constitue, contribue au dynamisme de notre village. L'entrée sera gratuite et ouverte à tous. Une façon de préparer la rentrée de septembre 2023.

### **Un beau succès pour la 26<sup>ème</sup> brocante**

Une nouvelle fois, l'association LARA et les bénévoles qui l'accompagne ont réussi l'organisation de cette 25<sup>ème</sup> brocante, un rendez-vous annuel du jeudi de l'Ascension. Installés dans les rues Marcel Dorigny, rue Jean Mermoz et sur le terrain d'entraînement du football club, les exposants ont, dès 6 h,

installé leurs stands. On se pressait à midi pour profiter du service de petite restauration et de buvette grâce à la météo très favorable. Rappelons que les bénéfices de cette manifestation servent à équiper les différentes sessions du centre de loisirs municipal en matériel d'activité au bénéfice des enfants qui les fréquentent diminuant ainsi le coût de la participation des parents.

## **Les tarifs du restaurant scolaire augmenteront à la rentrée**

Confronté à une hausse très significative des prix d'achat et des charges, notre traiteur en charge de la fourniture et livraison des repas au restaurant scolaire n'a d'autre solution que de répercuter sur son tarif les coûts dus à l'inflation que nous connaissons depuis quelques mois. Aussi un avenant au contrat en cours a été validé par le dernier conseil municipal de juin et sera répercuté sur le tarif dès la rentrée de septembre. Rappelons que même si les charges salariales augmentent également, la municipalité a décidé de maintenir le tarif horaire de l'accueil périscolaire sur toute l'année civile.

## **Le trésor de Guerre ?**

En 2001, la rumeur courrait que les caisses de la commune débordaient avec une réserve impressionnante que la nouvelle équipe allait pouvoir dilapider !

La réalité en était tout autre puisque dès l'installation de la municipalité, il a fallu rembourser les avances de trésorerie et prêt contracté par l'équipe précédente pour soi-disant financer les travaux d'assainissement qui n'avaient pas vu l'once d'un commencement et très en retard. Les engagements n'étant pas assurés, il a fallu les rembourser !

Comme cela ne suffisait pas, nous venons de recevoir un appel téléphonique de la part des services de l'Etat qui ont retrouvé dans un tiroir un prêt contracté en 1993 pour assurer le reboisement de parcelles de la forêt communale. Sauf que ce prêt, oublié certainement, n'a jamais figuré dans la comptabilité de la commune et a continué à produire des intérêts qui aujourd'hui avoisinent les 30 000 € s'ajoutant au capital restant dû de 28 000 €. En demandant des explications, notre correspondant nous informe qu'une proposition d'apurement avait été faite en 1998 afin de rembourser par anticipation mais que la municipalité de l'époque n'y avait pas donné suite. Nous voici donc en 2023 obligés de rembourser et d'honorer la signature de la commune, ce dont nous nous serions se serait bien passé !

Une gestion en bon père de famille comme certains disaient ! Nous vous en laissons juge.

## **Aiglemont continue sa modernisation**

Des feux tricolores ont été installés dans l'avenue Rimbaud la semaine dernière. Afin de pouvoir assurer en sécurité la réfection du réseau d'assainissement de la rue Stendhal situé en amont qui descend en servitude sur un fond privé pour se raccorder sur la canalisation de l'avenue. La conduite endommagée datant des années 70 s'est effondrée et sa vétusté a nécessité le remplacement sur toute sa longueur. Ces travaux sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole ont été réalisés par l'entreprise Colas.

De longue date, les riverains du lotissement dit « Lupis » situé rue Jean Mermoz attendaient des travaux de requalification d'une voirie réalisée à l'économie et sans contrôle. Aussi après les accords de cession de cette voirie privée à la commune à l'euro symbolique, la municipalité a engagé la réfection avec tout d'abord la mise en conformité de l'assainissement qui sillonnait les parcelles privatives sans respect des normes. Profitant de l'ouverture des tranchées, le réseau de distribution d'eau potable a également été remis à neuf. Ces travaux ont été financés par Ardennes Métropole. Reste à dissimuler les réseaux dits secs tels que l'électricité et les télécommunications. Le Conseil municipal a sollicité la Fédération d'Energie des Ardennes qui opérera rapidement afin de terminer le chantier. Dans cette attente un gravillonnage léger permet de rétablir la circulation ce dont les riverains se félicitent.

A l'extrême du village vers la Cressonnière, l'installation sur la propriété communale du relais téléphonique pour la société FREE est terminée, bien que celui-ci ne soit pas encore en service. La végétation entourant l'emprise devrait rapidement reprendre son cours et masquer quelque peu l'élément métallique vert qui supporte les antennes. Nous avons pratiquement tous un téléphone portable et il faut bien obtenir une couverture suffisant pour ces appareils. La situation géographique d'Aiglemont en fait un lieu recherché pour l'implantation des équipements moyennant une redevance annuelle au bénéfice de nos finances.

## **Energies renouvelables : vous en pensez quoi ?**

La loi BORNE d'accélération des énergies renouvelables comporte une demande adressée aux maires et à leurs conseils municipaux. Dans les six mois à compter du 10 mai, le maire et son conseil sont invités à déterminer les énergies renouvelables que leur commune veut développer et à identifier les zones (si zones nécessaires) à ce développement.

Ces propositions doivent faire l'objet d'une consultation de la population avant que le conseil ne délibère ceci dans le but de contribuer à donner à la France l'autonomie énergétique.

A cet effet, il a été décidé d'ouvrir un registre en mairie afin que les habitants puissent faire part de leurs propositions et idées afin que la municipalité puisse répondre à la sollicitation faite. Rappelons que la commune d'Aiglemont n'a pas attendu cette enquête puisque dès 2006 nous avons installé la géothermie pour chauffer et refroidir le pôle de santé n°1 et que nous avons couvert de panneaux photovoltaïques les toits des salles réservées aux associations musicales et d'arts martiaux en 2008. Une anticipation qui aujourd'hui nous permet de réelles économies.

## **Une autre enquête réalisée par l'INSEE**

Après le recensement de la population effectué en début d'année, et dont nous attendons les résultats, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques effectuera une autre opération sur notre territoire. L'INSEE réalise du 12 juin au 16 décembre 2023 un enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. Cette enquête est réalisée nationalement sur un échantillon d'environ 17 000 logements. Elle est obligatoire. Les ménages seront interrogés par Madame Brigitte COFFIN et les réponses fournies seront confidentielles.

## **Un nouveau microtracteur tondeuse pour le stade de football**

Après bien des années d'utilisation, le microtracteur tondeuse qui permettait d'entretenir le stade de football a rendu l'âme. Usé par les incessants allers et retours sur le terrain d'entraînement et les pourtour, l'heure était venue de lui trouver un successeur. La commune a donc acquis un nouvel outil que les bénévoles de l'association locale utiliseront pour garantir une qualité de jeu et le prestige du club.

## **Le CCAS à votre écoute**

Le Centre Communale d'Actions Sociales se tient à la disposition des habitants d'Aiglemont afin de les accompagner en cas de difficultés que ce soit en termes de conseils, d'assistance ou d'aides financières. Il prend en charge les cartes de transport en commun pour les demandeurs d'emploi. Il permet également d'offrir en fin d'année un colis festif aux seniors sous condition d'âge. N'hésitez pas à vous rapprocher de Madame Maryvonne Doyen, Maire-adjointe en charge des affaires sociales, pour tout renseignement en la contactant au 06 87 99 23 68 ou à la rencontrer en toute confidentialité au local du CCAS de la rue Victor Hugo.

## **L'agence postale est ouverte sauf le samedi matin**

Depuis quelques mois, l'agence postale communale était ouverte le samedi matin de 9 h à 11 h. Cette expérimentation visait à permettre un accès plus aisément pour le retrait de colis ou de lettre recommandée. Cependant le constat des derniers mois fait état d'une très faible fréquentation voire nulle malgré le rappel fait en février dernier. En conséquence l'agence modifie les horaires d'ouverture qui du lundi au vendredi est ouverte le matin au rez-de-chaussée de la mairie de 8h30 à 11h30 et l'après-midi à l'étage de 13h00 à 17h00.

## **Les murs de la nouvelle micro crèche s'élèvent**

Dans le prolongement de la rue de Rohan et proche de l'école maternelle, le projet privé de micro crèche devient une réalité puisque le bâtiment se profile sur la parcelle située au fond de l'impasse. Elle doit, si le chantier ne prend pas de retard ouvrir en octobre afin de répondre à la demande pressante de parents en quête d'une solution de garde de leurs jeunes enfants. La commune soutient ce projet car le nombre d'assistantes maternelles est en chute partout sur le territoire national et sur notre commune également. La municipalité a décidé néanmoins de soutenir l'association « la ronde des Nutons » qui permet aux assistantes de se regrouper dans la salle de réunions du dojo afin de mutualiser les activités d'éveil des

enfants qui leur sont confiés. Il reste une parcelle de 450 m<sup>2</sup> à vendre à proximité de cette micro crèche libre de tout constructeur. Tout renseignement sur le terrain entièrement viabilisé peut être donné en mairie.

## La patience est la mère des vertus

Vous l'avez certainement lu dans la presse locale ou entendu lors du discours des vœux du Maire en janvier, la municipalité travaille avec un porteur privé à la création d'un magasin d'alimentation sur notre territoire. Situé dans le prolongement du pôle de santé dans la rue Marcel Dorigny sur un terrain appartenant à la commune, ce magasin d'une surface de 600 m<sup>2</sup> vise une zone de chalandise sur un rayon constitué avec les villages proches. Il devrait accueillir également une station-service ainsi qu'un certain nombre de concepts commerciaux développés par l'enseigne.

Alors comme Paris ne s'est pas fait en un jour, et que la crise économique que nous traversons provoque l'envolée des prix des matières premières et des prestations, le calcul de l'investissement total estimé à deux millions d'euros nécessite de rechercher des pistes d'économie d'où le délai supplémentaire d'instruction.

Restons néanmoins confiants et attendons encore un peu pour vous dévoiler les plans définitifs.



La Mairie d'AIGLEMONT  
et le Comité des Fêtes et de Loisirs  
organisent le

**SAMEDI 1er JUILLET 2023**

**de 14 h à 18 h**

**Le 1<sup>er</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS**

Sur le parking du Dojo, rue Marcel Dorigny  
(face au pôle de santé 1)

Venez découvrir les associations locales !

Entrée gratuite

Buvette assurée

-----  
**Pour contacter la mairie**

**Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 à 12 h et de 13 h à 17 h**

**Les permanences des élus se déroulent le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.**

Tél. 03 24 33 36 80 Courriel : [mairie@aiglemont.fr](mailto:mairie@aiglemont.fr) Internet : [www.aiglemont.fr](http://www.aiglemont.fr)

Directeur de la publication : Philippe DECOBERT, Maire d'Aiglemont.

